

6.3 PLU DE BRUNOY

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR)

Révision prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2016

Révision arrêtée par délibération du Conseil Municipal en date du 28 septembre 2019

Révision approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 11 février 2021

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
Municipal en date du 11 février 2021

Le Maire

